

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2025-073**

EN DATE DU : **29 SEPTEMBRE 2025**

TOURISME : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉE

L'an deux mille vingt cinq, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Tercillat, selon convocation le 22/09/2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Madame Béatrice AUSSANAIRE a été désignée Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, LALANDE Martine, MARSALEIX Guy, MOREAU ADRIEN, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (4) : Mesdames et Messieurs

HUMBERT Isabelle donne pouvoir à Sylvain DUQUEROIX, Marc LAMONTAGNE donne pouvoir à Martine LALANDE, Roger LANGLOIS donne pouvoir à Moïse DAUDON, Florence ROUSSILLAT donne pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU

EXCUSÉ (0) :

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	27	27	27	0

Dans le cadre de sa compétence « Création, entretien, balisage et promotion des réseaux de randonnée », la Communauté de Communes est en charge de l'entretien végétal et du balisage des circuits du réseau intercommunal de chemins de randonnée pédestre et de la base VTT.

Vu la délibération n°2021-034 en date du 25 mai 2021 portant sur le choix des prestataires pour le marché de l'entretien végétal des chemins de randonnée pédestre, de la base VTT et le balisage des circuits de randonnée pédestre, de la base VTT, pour une durée de 36 mois,

Vu la délibération n°2025-051 en date du 4 juin 2025 portant une demande de subvention pour l'entretien des chemins de randonnée,

Lors du conseil communautaire du 4 juin 2025 le plan de financement présenté comprenait une erreur de calcul pour le chemin de la chrétienté à la Seigneurie, la demande de subvention pour l'entretien végétal des 4 circuits est de 667,25 € et non 614,31 €.

Intitulé de l'itinéraire de randonnée concerné (PR)	Qualification de l'itinéraire	Gestion de l'entretien	Kilométrage concerné par l'entretien	Coût de l'entretien au kilomètre	Nombre de passages sur l'année + période(s)	Subvention(s) sollicitée(s)
GT VTT	Label «Rando Qualité Creuse»	ADPBC -Chantier d'Insertion	5,564	78€/km	2 (été , automne)	(5,564kmX90)30 =150,22
C1- Au fil de l'eau de Coudane	Label «Rando Qualité Creuse»	ADPBC -Chantier d'Insertion	5,83	78€/km	2 (été , automne)	(5,83kmX90)30 =157,41
La Croix de Noth	Label «Rando Qualité Creuse»	ADPBC -Chantier d'Insertion	10,38	78€/km	2 (été , automne)	(10,38kmX90)30 =280,26
MA1 - De la chrétienté à la Seigneurie	Label «Rando Qualité Creuse»	ADPBC -Chantier d'Insertion	2,939	78€/km	2 (été , automne)	(2,939kmX90)30 =79,353

Il est nécessaire de modifier le plan de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention au Conseil Départemental pour l'entretien des chemins de randonnée dans le cadre du label Rando «Qual'iti Creuse», montant au kilomètre selon le tableau ci-dessus et le plan de financement ci-dessous :

Dépenses		Recette	
Entretien végétal des circuits GT VTT, C1-Au fil de l'eau de Coudane, La Croix de Noth , De la Chrétienté à la Seigneurie	3 855,00 €	Département	667,25 €
		Communauté de communes Portes de la Creuse en marche	3 187,75 €
Total	3 855,00 €		3 855,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour Extrait Conforme
Le Président,
Guy MARSALÉIX

La secrétaire de séance
Béatrice AUSSANAIRE

Aussanaire